REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

Nombre de Conseillers: 15

En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal: 14 Avril

L'an deux mil quatorze,

Le 10 Avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS: DELAIRE F, COWLES K, STONE A, BAILLARGE I, REVRANCHE MF, CAHIER C, VIDAULT W, RENAUD F, MORIN H, MERCIER S, COURTOIS F, AIRVAULT J L, LANGLAIS J CH, POUPIN A.

REPRESENTÉS:

ABSENTS:

SECRETAIRE: BAILLARGE I

Objet : Délibération vis à vis de la suspension des travaux du local cantonniers dans l'attente de la réduction du montant

Mr Le Maire rappelle que le budget prévu pour le projet local cantonnier est de 400 000€ mais que celui-ci est insuffisant car certains éléments n'ont pas été pris en compte dans le chiffrage.

Il propose que ce projet soit réétudié dans le but d'obtenir une opération moins onéreuse pour la collectivité, que la réalisation du projet soit suspendue et que la procédure lancée le 17 Mars soit classée sans suite.

Les pistes d'étude sont de changer le lieu d'implantation et de voir la surface réelle nécessaire.

L'échéance du projet serait début 2015 : demande de subvention et début des travaux 2ème semestre 2015. Dans un premier temps voir si le terrain « BARBEAU » est constructible en demandant un certificat d'urbanisme et dans un deuxième temps prévoir une rencontre entre plusieurs conseillers pour déterminer l'emplacement pour qu'il soit en dehors du périmètre protégé.

Mr le Maire demande au Conseil s'il est favorable à la suspension du projet et au classement sans suite de la procédure lancée le 27 Mars.

POUR: 14 CONTRE: ABSTENTION: 1

Objet: Commissions

- Définitions

- Membres

Mr le Maire propose un tableau récapitulant les membres susceptibles de faire partie des commissions suivantes :

Commissions	Responsable	Participants	Thèmes
Gestion et projets	J. AUBIN	S.MERCIER + F. RENAUD + C. CAHIER + F. COURTOIS + A. STONE +K. COWLES + H. MORIN	Budget, projets, finances, développement économique, tourisme
Impôts	J. AUBIN	H. MORIN + F. COURTOIS + S.MERCIER +JC. LANGLAIS + F.DELAIRE + F. RENAUD +A. POUPIN	Impôts
Révisions listes électorales	J. AUBIN	M.F. RIVAUD	Révisions listes électorales
Voirie, développement durable et matériel	H. MORIN	F. RENAUD + A. POUPIN + J.L. AIRVAULT + JC. LANGLAIS +W. VIDAULT + S.MERCIER Extérieurs au conseil: F. BONNEAU + L. GUIGNARD S. GIRAUDEAU	Routes, chemins, abords, sécurité, matériel et favoriser le développement durable au sein de notre commune Préparer la mise en œuvre de la LOI n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national à l'horizon 2020
Bâtiments	F. COURTOIS	W. VIDAULT + F. RENAUD + H. MORIN + A. POUPIN + K. COWLES	Bâtiments, sécurité ERP
Jeunesse	C. CAHIER	I. BAILLARGE + M.F. RIVAUD + W. VIDAULT + F. RENAUD	Affaires scolaires, petite enfance, enfance, jeunesse, culture,
CCAS	F. RENAUD	M.F. RIVAUD + H. MORIN + F. DELAIRE +	CCAS
Relation avec les habitants	S.MERCIER	A. STONE + JL AIRVAULT M.F. RIVAUD + K. COWLES	Communication, concertation avec les habitants, relation avec les associations, délégations pour actions de bénévoles sur le domaine communal Ex : Fleurissement
Commission Appels d'Offres	J. AUBIN	F. DELAIRE + S.MERCIER + H. MORIN + F. COURTOIS + I. BAILLARGE	

Pour les commissions suivantes : « révision listes électorales, CCAS et impôts », les membres hors conseil seront nommés lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Objet : Désignation du correspondant défense

Mr le Maire expose qu'il y a lieu de nommer un correspondant défense. Mr AIRVAULT Jean-Luc est désigné en tant que correspondant défense.

Objet : Désignation de un ou deux élus référents pour les déchets et l'assainissement

Mr le Maire expose qu'il y a lieu de nommer un ou deux élus référents pour les déchets et l'assainissement auprès de la CCCP.

Mr AUBIN Joël est désigné en tant que référent Assainissement et en tant que référent déchets.

Objet : Désignation du délégué élu et agent du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Mr le Maire expose qu'il y a lieu de nommer un délégué élu et agent au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Mme COURTOIS Fabienne est nommée déléguée élue

Mme PUAUD Corinne est nommée déléguée agent.

Objet : Délégations au Maire, aux Adjoints et Agents Communaux

Délégation au maire

Mr le Maire propose les délégations au Maire suivantes :

- 1. Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux,
- 2. Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marché et accord cadres pour un montant maximum de 5 000 euros et avenants n'entrainant pas une augmentation du contrat initial de plus de 10%, pour les travaux et un montant maximum de 1 000 euros pour les services et fournitures, dès lors que les crédits sont inscrits au budget.
- 3. Décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas plus de douze ans ;
- 4. Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- 5. Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- 6. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- 7. Accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés de conditions ni de charge,
- 8. Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusque 1 000 euros et immobiliers jusque 4 000 euros.
- 9. Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers, de justice et experts,
- 10. Fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme,
- 11. Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Délégation aux adjoints

Mr le Maire propose d'attribuer les délégations suivantes aux Adjoints :

1. Premier adjoint Sébastien Mercier

- a. Aux affaires financières et à la gestion communale, il assurera cette fonction en nos lieux et place concurremment avec le maire. Cette délégation lui permettra de signer tous documents relatifs aux finances communales en particulier bordereaux de mandats et titres ainsi que les documents qui y sont relatifs ; Il pourra aussi légaliser les signatures authentifier les copies, délivrer les certificats et signer tous documents administratifs à la gestion communale,
- b. Délégation de fonction dans les domaines suivants
 - i. Animer la commission « Relation avec les habitants » dans le but d'organiser, de préparer la communication de notre collectivité et rédiger les documents correspondant sous les différents forme (verbale, écrite, dans le site municipal,...)
 - ii. Organiser les relations avec les habitants et les associations,

2. Deuxième adjoint Hubert Morin:

- a. En cas d'absence du premier adjoint ; aux affaires financières et à la gestion communale, il assurera cette fonction en nos lieux et place concurremment avec le maire. Cette délégation lui permettra de signer tous documents relatifs aux finances communales en particulier bordereaux de mandats et titres ainsi que les documents qui y sont relatifs ; Il pourra aussi légaliser les signatures authentifier les copies, délivrer les certificats et signer tous documents administratifs à la gestion communale,
- b. Délégation de fonction dans les domaines suivants
 - i. Animer la commission la commission « Voirie, développement durable et matériel » dans le but de proposer au conseil le choix et la planification des travaux d'entretien et d'investissements de voirie et abords et du matériel dans le cadre technique et budgétaire arrêté.
 - ii. Organiser la préparation (marchés, planifications, ...) et la réalisation des travaux retenus par le conseil
 - iii. Suivi des cantonniers (planification hebdomadaire,...)

- 3. Troisième adjoint Fabienne Courtois:
 - a. Délégation de fonction dans les domaines suivants
 - i. Animer la commission la commission « Bâtiments » dans le but de proposer au conseil le choix et la planification des travaux d'entretien et d'investissements courants (hors projets) dans le cadre technique et budgétaire arrêté.
 - ii. Organiser la préparation (marchés, planifications, ...) et la réalisation des travaux retenus par le conseil
 - iii. Concertation avec Nicole dans l'objectif de nettoyage « à fond » périodiques et réparation ou échange à neuf des mobiliers des salles louées et mises à disposition.
- 4. Quatrième adjoint : Francis Renaud
 - a. Délégation de fonction aux affaires sociales avec la gestion du CCAS; dans ce cadre il s'assurera de la mise en place et le suivi des actions de solidarité.
 - Appuis à Hubert Morin dans ses missions de la commission voirie, matériel.

Délégation aux agents

Mr le Maire propose d'attribuer les délégations suivantes aux Agents :

Afin de préserver le fonctionnement quotidien, le président propose de donner délégation de signature à Mme Puaud Corinne et Nathalie Robin adjoints administratif à la mairie de Melleran pour signer tous documents administratifs en particulier photocopies certifiées conformes, récépissés de cartes grises, de cartes d'identité et recommandés postaux à destination de la Mairie en cas d'absence de M. Joël AUBIN, maire de Melleran.

Mr le Maire informe que 3 devis ont été demandés concernant l'assurance du Maire et des Adjoints 3 devis demandés auprès de GROUPAMA (environ 60€) SMACL et la MAIF.

Objet : Montant des Indemnités Maire et Adjoints

Après attribution des délégations au Maire et aux Adjoints Mr le Maire propose d'attribuer des indemnités aux élus et propose la répartition suivante :

Enveloppe maximale		
Un maire	31,00%	1 178,46 €
Un adjoint	8,25%	313,62 €
Quatre adjoints	4	1 254,49 €
Enveloppe maximale		2 432,94 €
Proposition brut mensuel		
Maire	18,40%	699,47 €
Premier adjoint	8,25%	313,62 €
deuxième adjoint	6,50%	247,10 €
troisième adjoint	4,00%	152,06 €
quatrième adjoint	4,00%	152,06 €
		1 564,30 €
Economie par rapport au		
plafond		868,64 €

Après présentation le conseil procède au vote des indemnités pour les élus.

Le Maire: POUR: 14 CONTRE: ABSTENTION:1

1^{er} Adjoint: POUR: 14 CONTRE: ABSTENTION:1

2^{ème} Adjoint : POUR : 14 CONTRE : ABSTENTION :1

3^{ème} Adjoint : POUR : 14 CONTRE : ABSTENTION :1

4^{ème} Adjoint : POUR : 14 CONTRE : ABSTENTION :1

Objet : Calendrier et date du Conseil suivant

Mardi 15 Avril : 14h : préparation Budget Primitif Investissement

18 h : CCCP Elections du président

Mercredi 16 avril : 20h30 réunion commission budget/projet pour élaboration du projet de Budget Primitif 2014

Samedi 19 avril : réunion hebdomadaire

Réunion le 26 avril réunion ouverte au public de 11h à 12h

Le Budget Primitif doit être voté pour le 30 Avril : réunion de conseil le 28 Avril 20h30

Questions Diverses.

-Travaux tranchée Rue de la Ballerie prévoir une rencontre entre les propriétaires et Mr BOYER pour faire le point.

-à voir :

Faire un état général pour implanter des miroirs Défibrillateur et poste téléphonique à la salle des fêtes pour les urgences. Mr le Maire.